

La position de
L'ORGANISATION COMMUNISTE M.L. VOIE PROLETARIENNE

SUPPLEMENT AU JOURNAL "POUR LE PARTI"

++++++

DISCUTONS DE LA GREVE !

IMPOSONS NOS DECISIONS !

Et bien ça y est, la grève a débuté ...

Il s'agit maintenant de la mettre en place, de l'organiser pour se donner les meilleures conditions pour la mener et arracher la victoire face aux patrons. Sur ces questions d'organisation, un certain nombre de problèmes sont posés, sur lesquels les grévistes vont devoir se prononcer.

Voilà, à ce propos, l'orientation à donner selon nous au mouvement pour son organisation.

LUTTE DE LA CLASSE OUVRIERE, OU LUTTE DE TOUS LES TRAVAILLEURS ?

On nous dit : "C'est par l'union la plus large, regroupant toutes les catégories de travailleurs que l'alsthom cédera" (tract du PCF, le 12 Octobre). Ou encore, à propos de l'Alsthom-Belfort que la lutte se mène "du manœuvre à l'ingénieur" (L'Humanité du 03 Octobre, du 13 Octobre ...)

Nous disons : Non camarades, les agents de maîtrise, les ingénieurs n'ont pas les mêmes intérêts que nous. Ce sont les larbins de la direction, dont le rôle dans l'usine est d'organiser la production capitaliste, de défendre le capital.

D'ailleurs, on le voit clairement à Saint-Ouen : qui essaye de rentrer en force par les égouts dans l'usine, comme des rats ? Qui fait circuler une pétition réclamant la liberté du travail ? Qui provoque les grévistes, en cherchant l'affrontement ?

La maîtrise, les cadres, CGC en tête.

Ces gens là n'ont rien à voir avec notre lutte, nous devons nous protéger et les maintenir à l'écart. C'est pour cela et non parce que les ouvriers ont peur de voter devant la maîtrise qu'il était juste de les empêcher de participer au vote pour l'occupation Jeudi dernier

Cela n'exclut évidemment pas la participation de certains d'entre eux à la lutte, mais sous la direction des ouvriers et en fait en contradiction avec leur place de chefs.

Il faut refuser le droit de vote aux cadres, à la maîtrise, c'est clair. Mais par rapport aux employés des bureaux ?

Les employés sont dans une situation particulière. D'un côté ils sont exploités, leurs conditions de travail se détériorent et cela les rapproche de combat des ouvriers. De l'autre ils ne sont pas à la production, ils ont des "planques" dans les bureaux, sont en contact permanent avec la direction et les cadres. Cela les rapproche des patrons.

Bref, ils sont dans une situation où ils hésitent, sont tiraillés entre les deux côtés et sont incapables de prendre une position ferme.

D'ailleurs cela se voit dans le résultat du vote organisé aux bureaux : même en retirant la quarantaine d'agents de maîtrise, il reste 130 contre et 70 pour l'occupation.

La grève est une grève ouvrière, discutée dans les ateliers, votée par les ouvriers, sur leurs revendications. ET quand l'occupation a été votée, c'est de l'ensemble de l'usine qu'il fallait parler et non des seuls ateliers. La classe ouvrière prend ses responsabilités dirige la grève, et appelle les employés à se rallier à sa lutte, en leur montrant qu'ils ont intérêt à la victoire de la grève.

Voilà pourquoi l'occupation de l'ensemble de l'usine devait être décidée par les ouvriers seuls, en organisant ensuite un vote dans les bureaux pour inviter les employés à se déterminer par rapport à la grève ouvrière, sans que cela puisse remettre en cause l'occupation elle-même.

C'est possible; et c'est le seul moyen d'éviter les hésitations de ces catégories de personnel, de se mettre à leur remorque.

VOTE A MAIN LEVÉE, OU VOTE A BULLETIN SECRET ?

→ Le vote "secret", dans l'isoloir, "seul devant sa conscience", a toujours été une arme de la bourgeoisie pour diviser les ouvriers.

Il a comme but de transformer une lutte collective en un choix individuel, d'empêcher le débat politique public grâce au "secret du vote". C'est cela que vise la direction dans sa lettre en proposant un vote à bulletin secret.

C'est pour cela que nous appelons à boycotter un tel vote si la direction l'organise.

→ Mais finalement, la forme du vote, public ou secret, ce n'est pas le plus important.

Ce qui compte, c'est le débat politique qui le précède, qui permet à toutes les positions de s'exprimer, qui permet de critiquer les propositions et les idées fausses, qui permet à chacun de comprendre ce qu'il va voter.

C'est pour cela qu'une assemblée générale, un comité de grève, ce ne doit pas être une chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs dans le secret, où on approuve sans discuter les propositions de l'Intersyndicale.

C'est pour cela que les assemblées générales doivent avoir lieu à heure fixe tous les jours, avec un ordre du jour annoncé à l'avance. Organiser sérieusement les assemblées générales est indispensable pour que le débat ait lieu dans de bonnes conditions.

Après qu'il ait eu lieu, le vote tranche. Et comme chacun vote en connaissance de cause, en ayant pesé le pour et le contre, il doit prendre ses responsabilités par rapport à la discussion, affirmer publiquement sa position. Les ouvriers ont le droit de savoir qui défend quoi, c'est cela qui permet la clarté, qui empêche de dire "blanc" et de voter "noir" dans le secret. C'est pour cela qu'il faut refuser les votes à bulletin secret.

C'est comme cela que nous concevons la liberté, consciente et claire. C'est cela la démocratie ouvrière.

LIBERTÉ DU TRAVAIL, OU OCCUPATION ?

Les ouvriers de l'Alsthom ont choisi d'occuper l'usine, parce que c'est le seul moyen efficace pour bloquer la production, pour imposer un rapport de force face à la direction.

En 1977, nous avons déjà fait l'expérience des grèves tournantes, une heure par ci, deux heures par là, et cela a prouvé son inefficacité. La grève s'est terminée par un échec, après onze semaines d'action et de nombreux ouvriers sont aujourd'hui découragés, attendent devant l'usine, ne participent pas, sans pour cela être du côté des jaunes.

→ Ce moyen, les ouvriers l'ont choisi, et ils n'ont pas "été contraints à occuper en réponse aux provocations de la direction" (tract CGT du 12 Octobre). Ce n'est pas une "provocation" qui justifie l'occupation, c'est la domination permanente du capital. C'est tout le temps qu'on est "contraints", et pas seulement pendant la grève.

Les lois, on sait ce que c'est, elles sont là pour défendre les bourgeois : lois pour expulser les immigrés, lois pour limiter le droit de grève, le droit d'affichage etc... Alors, quand la classe ouvrière est à l'offensive, c'est elle qui impose ses lois, et peu lui importe ce qu'en pensent les patrons, elle n'a pas à se justifier.

Dire qu'on a "été contraints", c'est s'excuser devant les patrons, c'est accepter en fait les lois bourgeoises.

→ Par rapport aux non-grévistes, le même tract de la CGT prétend que "on peut nous reprocher d'avoir empêché certains travailleurs de pénétrer dans l'usine".

Dire cela, c'est admettre que ces travailleurs auraient dû pouvoir travailler.

San doute au nom de la "Liberté du Travail" dont parle la direction dans sa lettre, que veut défendre la pétition de la maîtrise. Belle liberté que celle d'être exploitée, belle liberté qui envoie plus d'un million et demi de travailleurs au chômage.

Notre camarades, les ouvriers ont décidé démocratiquement l'occupation et maintenant là encore, ils l'imposent aux minoritaires.

COMITÉ DE GRÈVE, OU INTERSYNDICALE ?

Cette lutte est menée par l'ensemble des ouvriers de l'Alsthom, c'est à eux de la diriger. Et ils ont déjà une expérience de lutte qu'ils ne dirigeaient pas : c'est la grève de 77, terminée par un échec, dans la polémique CGT-CFDT, sans qu'ils aient les moyens d'intervenir dans le débat. Et cet échec pèse encore très lourd.

Alors aujourd'hui, comment éviter que cela se reproduise ?

Car les points de vue différents, les divergences vont apparaître, c'est normal. C'est le reflet de la lutte des classes dans la classe ouvrière, de la lutte permanente entre positions réformistes et positions révolutionnaires, y compris dans les grèves.

Le seul moyen, c'est le comité de grève, élu par atelier, à la proportionnelle des grévistes, qui dirige la grève sous le contrôle de l'assemblée générale qui peut le démettre.

- * Le comité de grève, directement en lien avec les ouvriers qui contrôlent leurs représentants, soude l'unité ouvrière, renforce sa capacité de combat.
- * C'est un moyen qui ne garantit pas la justesse des décisions qu'il va prendre, encore moins la victoire, mais c'est le moyen qui donne le plus de possibilités pour mener le débat, pour combattre la politique réformiste, pour avancer la politique révolutionnaire dans la grève.
- * C'est un outil qui permet à la classe ouvrière d'imposer sa loi et sa direction, qui préfigure le pouvoir de la classe ouvrière sous la dictature du prolétariat.

L'existence du comité de grève ne nie pas le rôle des syndicats, encore moins mène à leur dissolution. Au contraire, il leur donne tout leur rôle d'initiatives et de propositions politiques. Il permet de juger démocratiquement l'activité des syndicats.

Il permet de voir si le rôle de direction des syndicats, c'est quelque chose de réel et de reconnu par les ouvriers, ou bien si c'est une phrase, une étiquette qu'affichent les directions syndicales pour masquer le rejet de leur politique réformiste par la masse des ouvriers.

C'est cela la démocratie ouvrière.

Et c'est vrai cela n'a pas grand'chose à voir avec une lutte dirigée par une intersyndicale fantôme réunissant les délégués, comme durant la grève de 77. C'était alors la même chose que le Parlement bourgeois, où les députés, élus "démocratiquement" une fois pour toutes, décident du sort de la classe ouvrière sans se soumettre à son avis.

ALORS, OU EN EST-ON ?

La grève a débuté depuis moins d'une semaine et déjà les débats en cours sur les questions de son organisation montrent qu'il y a en fait deux positions qui s'opposent sur le contenu de la démocratie ouvrière

→ Une première position, réformiste, qui s'aplatit complètement devant la démocratie bourgeoise, qui accepte les règles du jeu que fixent les bourgeois pour défendre leurs intérêts. Nous l'avons bien monté pour ce qui touche la grève aujourd'hui.

Mais cela ne date pas d'hier. Rappelons-nous :

- * C'est la défense de la "liberté d'expression" quand la CFT a essayé de s'implanter (mars 78)
- * C'est la réclamation d'un règlement intérieur "plus démocratique" en décembre 78, alors que ce règlement donne les règles qu'impose le patron pour nous exploiter.

Mais ce n'est pas seulement à l'Alsthom :

- * C'est le PCF qui réclame une "meilleure police", une "meilleure justice" alors que juges et flics sont là pour défendre les intérêts des bourgeois.
- * De même il demande la "démocratisation" de l'Etat, de l'Armée ...

En acceptant ainsi les règles du jeu que fixent les bourgeois, les réformistes empêchent la classe ouvrière de s'affronter à eux. Ils bloquent la lutte politique non parce qu'ils en ont peur, ou parce qu'ils sont "trop mous", mais parce qu'ils soutiennent en fait le capitalisme.

Nous y reviendront dans un prochain tract.

→ La conception révolutionnaire cherche en permanence à développer la démocratie prolétarienne qui permette à la classe ouvrière d'assurer sa direction, d'imposer ses décisions, de se constituer en une force politique indépendante de la bourgeoisie.

De cette manière, dans la grève, la classe ouvrière apprend à mener une lutte politique et toutes les propositions que nous faisons vont dans ce sens.

Elle s'aguerit : elle apprend à combattre la bourgeoisie, à déjouer ses plans, à reconnaître ses amis et ses ennemis.

Dans cette bataille importante, où chacun voit clairement qui cherche à maintenir le capitalisme et qui va vers la révolution, la classe ouvrière devient consciente de sa force, de son pouvoir; et c'est ainsi qu'elle prépare sa libération, qu'elle se prépare à exercer son pouvoir sous la dictature du prolétariat.

La démocratie prolétarienne, c'est l'arme de la classe ouvrière pour combattre la bourgeoisie.

CONTRE LES MANOEUVRES DE LA DIRECTION !

POUR UNE OCCUPATION ACTIVE !

POUR UN REEL COMITE DE GREVE, UNE AG QUI DEBATE ET DECIDE !

POUR LES VOTES A MAIN LEVEE !